



Model Air Club de l'Hérault

12, rue des goélands
34750 Villeneuve les Maguelone
www.mach34.fr

Bienvenue au M.A.C.H. !

Vous trouverez, ci-joints, différents documents dont :

- Règlement intérieur
- Plan des pistes

N'hésitez pas à vous présenter en arrivant sur la piste, en précisant que vous êtes un nouvel inscrit.

Les modélistes adhérents à un autre club F.F.A.M. désirant pratiquer régulièrement (hors vacances scolaires), doivent obligatoirement acquitter la partie « club » de la cotisation annuelle. (43 €)

Ils doivent être en possession :

- de la licence F.F.A.M. de l'année en cours,
- de l'attestation de Télé Pilote
- de l'attestation d'inscription des modèles au registre des aéronefs de la DGAC
- d'un numéro d'exploitant Européen d'UAS (s'enregistrer sur le site [alphatango](http://alphatango.fr))
- et doivent présenter ces documents à un membre du club pour pouvoir utiliser le site.

Sans ces cinq conditions, l'accès à la piste est strictement interdit !

Les membres du bureau sont à votre disposition pour vous renseigner.

Le Président :

Jean-Luc Rocher

12, rue des Goélands

34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Tél : 06.14.26.03.49

Trésorier :

Patrice VALETTE

39 Rue des Robiniers

34970 MAURIN

Tél. 06.61.68.16.40

Le Secrétaire :

Alain FERROUL

8, Plan du Petit Tinal

34970 Maurin - Lattes

Tél : 06.14.48.06.22

Ou dans « Contact » sur le site www.mach34.fr

Cotisations 2027

Cadets : moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier	46 €
Juniors : +14 ans et -18 ans au 1 ^{er} janvier	60 €
Adultes : + de 18 ans au 1 ^{er} janvier	95 €
Non pratiquant	17 €
Licence Club	43 €